

NOTE DE

POLITIQUE URBAINE NATIONALE

DU CAMEROUN

TABLE DES MATIERES

RESUME EXECUTIF	3
1. ETAT DES LIEUX DU SECTEUR URBAIN: FAITS ET CHIFFRES	4
1.1 Contexte	6
1.2 La situation des villes et l'armature urbaine du Cameroun	6
1.3 Historique de la planification urbaine	7
1.4 Les outils de la planification urbaine pas mis en œuvre	7
1.5 Les normes de construction jonchées d'embuches	8
1.6 Analyse du secteur urbain	8
2. LES PRINCIPES ET LIGNES DIRECTRICES D'UNE PUN AU CAMEROUN	9
3. CONCLUSION: 10 POINTS JUSTIFICATIFS DE LA POLITIQUE URABINE NATIONALE DU CAMEROUN	12

RESUME EXECUTIF

Avec une population urbaine estimée à 54% en 2014, le Cameroun fera face à un défi majeur lié à la croissance accélérée et insuffisamment maîtrisée de sa population et des espaces urbains. Etant donné que plus de 43% de sa population de moins de 14ans, les défis de formation, de loisir et de création d'opportunité d'emploi constitue un enjeu pour le développement durable.

Malgré l'abondance des ressources naturelles, le Cameroun affiche par un faible PIB (environ USD1,320 par habitant) en 2013 et une inégalité prononcée dans la distribution des revenus.

Une urbanisation bien orientée et coordonnée pourrait être l'outil fondamental pour placer le Cameroun sur le chemin du développement durable pour au moins les prochaines 30 années. La prévision actuelle du Cameroun est que la population urbaine passera de 11 million d'habitants actuellement à environ 21 million d'habitants, atteignant 65% de la population totale prévue de 50 millions en 2050.

Pour utiliser l'urbanisation rapide escomptée comme un outil de développement, de politiques et stratégies innovantes sont nécessaires, abordant principalement les risques associés à l'urbanisation spontanée, la forte prévalence de l'irrespect des normes d'urbanisme, au manque de fonctionnalités urbaines, l'insuffisance de l'urbanisation écologique (verte), la prolifération des quartiers précaires, et la faible interaction entre la planification urbaine, la législation et le financement.

Ces risques peuvent être évités grâce à l'approche à trois volets pour le développement urbain durable, fondée sur (1) la conception des législations urbaines réalisables; (2) la planification urbaine adéquate et (3) la conception d'un cadre de finance municipale efficace pour garantir la collecte des revenus pour mieux assurer le processus d'urbanisation.

Le fait que le Gouvernement du Cameroun accorde une attention particulière à la maîtrise de l'aménagement du territoire et de l'occupation foncière aux échelles régionale et locale est un signe fort de son engagement à aborder les défis de l'urbanisation durable et d'en saisir les bénéfices de ses effets positifs, particulièrement le développement social, environnemental et économique harmonieux du pays.

La «Vision du Cameroun à l'Horizon 2035 » est claire et conçoit l'Aménagement du Territoire et le Développement Urbain à travers une approche transversale destinée à créer un espace économique national intégré dans lequel la durabilité et la préservation de l'environnement sont entièrement incorporées. Cette Vision reconnaît les multiples défis des villes, mais ne met pas suffisamment en relief le rôle et les responsabilités que celles-ci peuvent jouer pour le développement du pays au profit de la majorité de la population. Elle vise à transformer les villes Camerounaises en pôles de croissance et de développement. La déclinaison des axes d'intervention de cette Vision dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) mériterait quant à lui d'être approfondie. Le DSCE réduit le Développement des Villes et l'Aménagement du Territoire à la simple création d'infrastructures, alors qu'une approche

transversale devrait être requise, particulièrement et la considération de la ville comme promotrice des économies de l'urbanisation¹ et de l'économie de localisation². De plus la ville offre une opportunité énorme pour maximiser les bénéfices de l'économie d'agglomération³. L'organisation et la maîtrise de ces deux sources d'économie sont essentielles pour assurer la création des futurs emplois urbains, surtout pour les jeunes, et améliorer la sécurité sociale.

La Stratégie de Développement du Sous Secteur Urbain, dirigée par le DSCE, identifie des axes stratégiques et des actions concrètes où les mécanismes de coordination et les lignes directrices de planification urbaine et régionale ne sont pas suffisamment détaillés. En plus le Schéma National d'Aménagement du Territoire et les Schémas régionaux sont en cours d'élaboration. Il est impératif de développer une approche intégrée pour prenant en compte les principes directeurs de l'aménagement du territoire et les normes (conditions) d'urbanisation durable afin de garantir la prise en compte des dimensions managériales, économiques, sociales et environnementales.

Une Politique Urbaine Nationale permettrait de faire justement le lien entre la Vision 2035 et la Stratégie de Développement du Sous Secteur Urbain avec une attention particulière sur les défis actuels et futurs du développement du Cameroun. Politique Urbaine Nationale du Cameroun offrirait également un cadre transversal permettant d'établir le lien (i) entre le développement urbain et les différents secteurs public, privé et social, (ii) entre les différents acteurs dans le processus de développement urbain et (iii) entre les centres urbains au niveau national, régional et mondial.

Elle aidera également le gouvernement à réviser les outils de planification, à améliorer la mise en œuvre des règles d'urbanisme, à accroître les sources de financement et d'optimisation des infrastructures publiques, et à renforcer les capacités des parties prenantes aussi bien au niveau central qu'au niveau décentralisé. Ceci permettra d'aboutir à la transformation inclusive de la gestion des villes, du tissu industriel, et de la qualité de vie des habitants dans les espaces urbains.

1 **Les économies d'urbanisation maîtrisées** résultent de la présence et de la diversité d'un grand nombre d'entreprises de secteurs différents dans un même lieu afin de stimuler la croissance, l'innovation, les échanges d'idées, la création d'emploi. A mesure que les villes grandissent, les économies d'urbanisation deviennent plus importantes. Banque Mondiale (2009), Repenser la Géographie Economique, Rapport sur le développement dans le monde

2 **Les économies de localisation** proviennent de groupes d'entreprises (parfois du même secteur) concentrées sur le plan géographique, liés par la technologie qu'ils utilisent, les marchés qu'ils servent, les produits et les services qu'ils fournissent et les compétences dont ils ont besoin. La proximité spatiale aide, car l'accès immédiat aux concurrents du même secteur permet aux entreprises de se tenir au courant des informations du marché dans les négociations avec les clients et les fournisseurs. Les entreprises qui se regroupent peuvent aussi se partager un pool de main-d'œuvre spécialisée plus important et fiable. (Banque Mondiale (2009), Repenser la Géographie Economique, Rapport sur le développement dans le monde)

3 **Les économies d'agglomération** suggèrent que la proximité géographique, la concentration des facteurs de production, la densité économique et de la population (main d'œuvre) que l'urbanisation encourage permet de réaliser des gains de productivités plus grandes. Les capitaux tendent à se déplacer rapidement sur de longues distances pour exploiter les possibilités de profit. Les gens se déplacent aussi, mais ils sont plus prompts à se déplacer pour se rapprocher des agglomérations voisines que pour s'en éloigner. Une fois que les usines et les individus s'installent dans un lieu, d'autres suivent. (Banque Mondiale (2009), Repenser la Géographie Economique, Rapport sur le développement dans le monde)

1 ETAT DES LIEUX DU SECTEUR URBAIN: FAITS ET CHIFFRES

Tableau 1: Quelques chiffres du Cameroun

INDICES	ANNEES	CHIFFRES
Superficie (Km2)		475.650
Population (est.)	2014	23.130.700
Densité de population (hab/km2)	2014	48.7
Taux de croissance de la population (moyenne annuelle %)	2010-2015	2.5
Taux de la croissance de la population urbaine (moyenne annuelle %)	2010-2015	3.2
Taux de croissance de la population rurale (moyenne annuelle %)	2010-2015	0.9
Population urbaine (%)	2013	53.2
Population vivant dans des agglomérations de plus de 1 million d'habitants (%)	2012	23
Population âgée 0-14 ans (%)	2013	43.0
Population âgée 60+ ans (femmes, homes, % total)	2013	5.2/4.5
Age médian (ans)	2014	18
Taux de fécondité	2014	4.8
Sexe ratio (hommes pour 100 femmes)	2013	100.0
Esperance de vie à la naissance (femmes et hommes)	2010-2015	56.0/53.7
Mortalité infantile (pour 1 000 naissances)	2010-2015	73.5
Sièges détenus par les femmes au parlement (%)	2014	31.1
Pourcentage d'inscription à l'école primaire	2012	93.5
Coefficient de Gini	2010	0.44
PIB par habitant (US\$ courant)	2012	1202.5
PIB par habitant (US\$ courant)	2013	1320
PIB par habitant (US\$ courant)	2010	1145.4
PIB par habitant (US\$ courant)	2005	914.6
Population ayant accès à l'électricité (%)	2011	53
Habitants de bidonvilles dans la population urbaine (%)	2009	46
Consommation d'électricité (KWh /Hab)	2011	256
Percentage of paved street in Douala	2013	25
Percentage of people who walk to work	2013	60

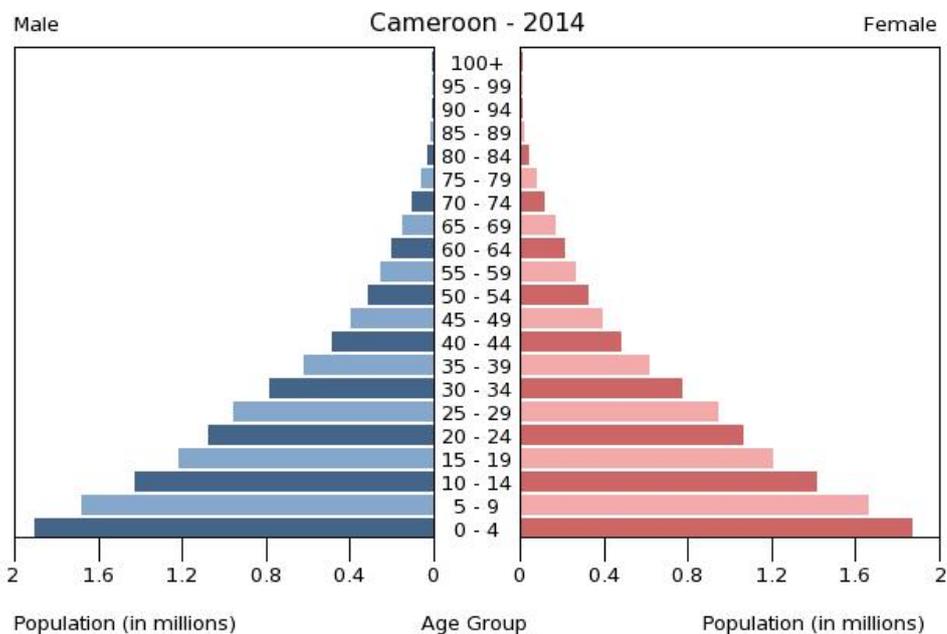
Sources: <http://unstats.un.org/unsd/snaama/resCountry.asp>

UN Statistics : <http://data.un.org/CountryProfile.aspx?crName=cameroon>

<http://www.statistiques-mondiales.com/cameroun.htm>

UN-Habitat (2013) Streets as Public Spaces and Drivers of Urban Prosperity, Nairobi

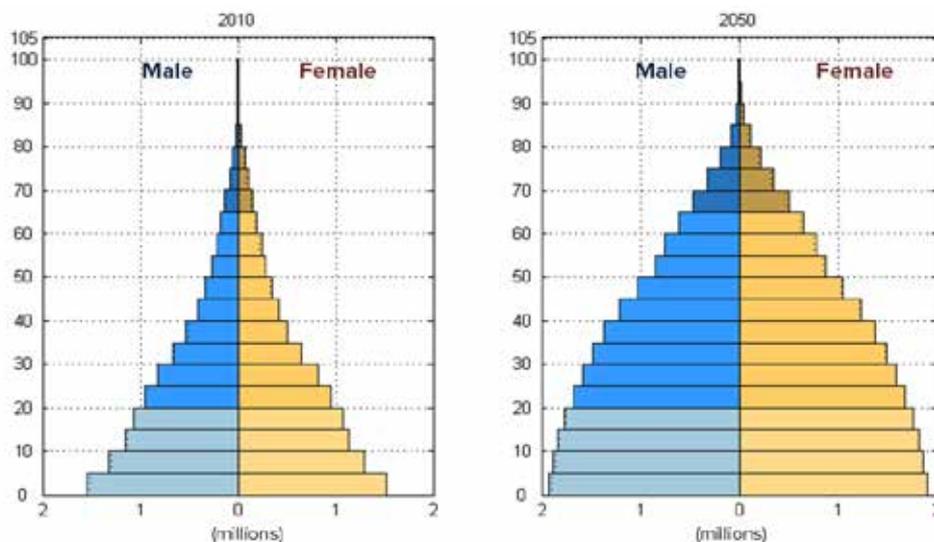
Figure 1: Population totale par âge et sexe, 2014



0-14 ans: 42.9% (hommes 5,001,984/femmes 4,927,122)
 15-24 ans: 19.6% (hommes 2,286,244/femmes 2,257,231)
 25-54 ans: 30.4% (hommes 3,529,203/femmes 3,491,125)
 55-64 ans: 3.9% (hommes 445,181/femmes 468,388)
 65 ans et plus 3.1% (hommes 337,490/femmes 386,740) (2014 est.)

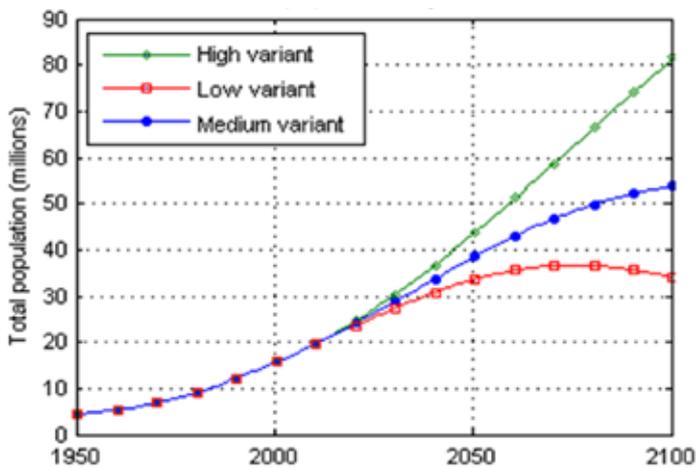
Source: <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/cm.html>

Figure 2: Population totale par groupe d'âge et sexe, 2010 à 2050



Source: Population pyramids are based on medium variant of the 2010 revision of the World Population Projections (WPP) by UN Population Division.

Figure 3: Croissance de la population et projections, 1950 - 2050



Source: The projections are based on the 2010 revision of WPP by UN Population Division.

1.1 Contexte

L'Atlas National de Développement Physique du Cameroun présente le pays comme l'Afrique en miniature⁴. Son hétérogénéité ajoute une certaine complexité qui, bien qu'elle ne soit pas toujours évidente à gérer, présente néanmoins un atout certain. On y trouve une variété d'identités culturelles, de différences ethniques et linguistiques auxquelles se superposent d'autres facteurs de divergence tels que les religions, la politique, etc. On y trouve aussi une diversité de climats et de paysages naturels. A ce titre, le Cameroun peut être considéré comme privilégié, avec sa nature abondante et ses ressources naturelles variées. Pour ce faire, ces ressources doivent être mieux exploitées et transformées pour soutenir les efforts du développement urbain durable. Sa position géographique entre l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest ainsi que son adhésion à la CEMAC lui confèrent un rôle prépondérant dans la stratégie d'intégration sous-régionale et lui donnent une position géoéconomique favorable.

Par ailleurs, le défi central du Cameroun est la stimulation et le soutien du rythme de croissance et l'assurance du partage équitable au sein de la population à croissance rapide, surtout la tranche d'âge jeune afin de réduire la pauvreté. Le développement des stratégies, des plans de développement et des cadres de résultats attendus relatifs au secteur urbain peut être considéré comme des premiers instruments pour faire face aux défis de l'urbanisation au Cameroun. De plus, une faible gestion des dépenses publiques, un climat d'affaires plutôt défavorables ainsi qu'un sous-investissement dans les infrastructures critiques mettent un frein à cette croissance, aussi bien au niveau national qu'au niveau régional⁵.

4 Atlas National de Développement Physique du Cameroun

5 World Bank Country Assistance Strategy for the Republic of Cameroon for the Period Fy10-Fy13.

1.2 La situation des villes et l'armature urbaine du Cameroun

La situation des villes et l'armature urbaine au Cameroun est objectivement favorable. Avec un taux d'urbanisation de 54 pour cent (en 2013), le Cameroun est parmi les pays les plus urbanisés de l'Afrique Subsaharienne, ce qui est un avantage considérable au vu du fait que les villes sont un moteur de croissance dans ce monde globalisé.

Le développement spatial équilibré des villes Camerounaises fut une préoccupation continue du gouvernement depuis l'indépendance du pays en 1960. A cet effet, le Cameroun possède aujourd'hui une armature urbaine, composée de 312 villes réparties sur l'ensemble du territoire national, qui représente une structure assez équilibrée au plan de la distribution spatiale. Les villes de Douala, principal port maritime et métropole économique, et Yaoundé, capitale politique sont les deux centres urbains les plus importantes du Cameroun. Avec respectivement 1 817 524 et 1 907 479 habitants, les villes de Yaoundé et Douala abritaient 21,3% de la population totale et 43,7% de la population urbaine en 2005. Les chefs lieux de régions (Bamenda, Bafoussam, Buea, Garoua, Maroua, Ebolowa, Ngaoundéré et Bertoua) ou encore des pôles économiques (Kumba, Edéa, Nkongsamba, Kousséri et Tiko) ou touristiques (Kribi, Limbé, Foumban, et Bouba Ndjida). Le Cameroun est fier de cette armature urbaine qui est considérée un atout, bien que cet atout ne soit pas encore complètement exploité.

En dehors des métropoles de Yaoundé et Douala les zones les plus peuplées sont (i) l'Extrême-Nord et (ii) le plateau de l'Adamaoua dans le Sud-Ouest de pays avec en tête les Monts Mandara et la zone périphérique des villes de Bamenda et Bafoussam, respectivement au Nord et Sud-Ouest du pays, avec une densité de 480 à 1685 habitants au kilomètre carré. D'autres zones peu urbanisées sont les forêts denses et humides qui se trouvent sur le littoral et aux extrémités du bassin du Congo dans le Sud-Est du pays. Le pays avait au 1er janvier 2010 une population de 19 406 100 habitants, dont 10 091 172 (52 pour cent) résidant en milieu urbain. Le taux actuel de croissance annuelle de la population urbaine est de 3.5 pour cent en moyenne. En 34 ans (1976-2010), l'effectif de la population urbaine a été multiplié par 4,6. A ce rythme, plus de 75 pour cent de la population camerounaise vivra dans les villes d'ici 25 - 30 ans⁶. Les villes du Cameroun sont actuellement confrontées à une croissance démographique sans précédent. Le taux d'urbanisation en termes de croissance territoriale est passé de 37 pour cent en 1987 à 52 pour cent en 2010. Ce processus d'urbanisation galopante s'est effectué dans un contexte de crise économique prolongée, de gestion peu efficace des biens publics, et en l'absence d'une planification efficace et d'investissements importants. A l'instar d'autres pays du monde, un phénomène d'urbanisation spontanée et inefficace en est le résultat. Cette urbanisation mal maîtrisée compromet les possibilités de maximiser l'économie de l'urbanisation et réduit la capacité de l'urbanisation galopante de générer et de soutenir la croissance économique.

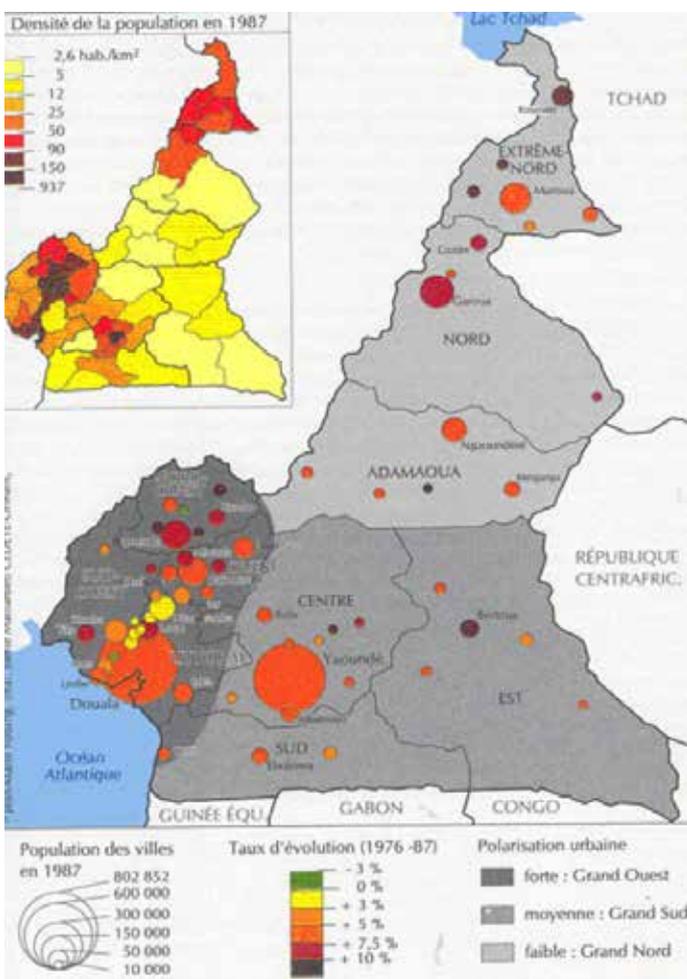
6 Stratégie de développement du sous secteur urbain.

Division institutionnelle et administrative

Les Lois du 22 juillet 2004⁷ relatives à l'Orientation de la Décentralisation ont lancé un processus de décentralisation qui n'est pas encore finalisée à ce jour. Ces Lois fixent les règles applicables aux Communes et aux Régions. Ces dernières constituent les Collectivités Territoriales Décentralisées.

Le territoire du Cameroun est subdivisé en 10 Régions avec pour chefs-lieux Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Buéa, Douala, Ebolowa, Garoua, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé.

Figure 4: Densité de la population Camerounaise (densité globale, urbaine et des villes)



Source: <http://www.fao.org/ag/agp/AGPC/doc/Counprof/cameroon/figure4.htm>

Les Régions sont ensuite divisées en Départements, qui sont eux même divisés en Arrondissements. Les Régions, départements et arrondissements constituent des circonscriptions administratives. A présent, les régions ne sont pas encore opérationnelles.

Les Communes sont à la base des Collectivités Territoriales Décentralisées. Elles existent depuis 2008. La distinction entre commune urbaine et commune rurale tient à leur capacité d'administrer des zones urbanisées ou pas. Douala et Yaoundé sont des Communautés Urbaines. De plus, il existe 20 communes urbaines dont 12 sont des communes urbaines à Régime Spécial. Ces 12 communes urbaines, ainsi que Douala et Yaoundé, sont dirigées par un délégué du gouvernement. Non-élu, les délégués sont soumis au contrôle direct de tutelle de l'Etat. Les Communes Urbaines à Régime Spécial sont Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Ebolowa, Edéa, Garoua, Kribi, Kumba, Limbé, Maroua, Ngaoundéré et Nkongsamba.

1.3 Historique de la planification urbaine

Le bilan de l'état des lieux de la gestion, la performance économique et la qualité de vie des villes au Cameroun tracé ci-dessous n'est pas très satisfaisant. Il démontre l'ampleur des difficultés que rencontrent les Collectivités Locales Décentralisées à gérer le développement des villes⁸. Qu'est-ce qui a pu amener l'urbanisation à une telle dégradation du milieu urbain et à une telle croissance peu inclusive avec une faible influence sur l'amélioration des finances municipales? Une analyse des choix stratégiques et des facteurs externes touchent à un certain nombre de causes.

Il est estimé qu'environ 65% de la population urbaine du Cameroun vivent dans des bidonvilles et connaissent une croissance annuelle de 5,5%.

Bien que la majorité des ménages urbains ait accès à l'eau potable et à l'électricité, la majorité de la population vivant dans les quartiers précaires et non planifiés est moins desservie. Par exemple, les enquêtes effectuées dans 18 quartiers à habitat spontané de Yaoundé, le taux de raccordement au réseau d'eau potable n'est que de 26%. Le grand défi demeure l'irrégularité dans la fourniture d'électricité et d'eau, et la qualité approximative de l'eau distribuée.

1.4 Les outils de la planification urbaine pas mis en œuvre

La loi N° 2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'Urbanisme au Cameroun comprend (i) des règles générales d'urbanisme, (ii) des informations sur les documents de planification urbaine, et (iii) des dispositifs relatifs aux opérations d'aménagement et des actes d'urbanisme.

7 Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation. Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes. Loi n°2004/019 du 22 juillet 2004 portant organisation des régions.

8 Premier Forum Urbain National, planification et maîtrise du développement urbain.

Les établissements humains concernés comprennent des centres urbains et communautés rurales concentrées d'au moins 2 000 habitants, occupants un espace bâti de façon continue et manifeste. Le classement d'un établissement humain en centre urbain est prononcé par Décret. La délimitation du périmètre urbain est déterminée par un arrêté du Ministre chargé des domaines.

Ces instruments n'ont pas été appropriés pour éviter les problèmes de prolifération des bidonvilles et l'étalement des villes. Ces instruments n'ont pas pu créer la ajoutée escomptée de l'urbanisation qui aurait pu contribuer au développement de l'économie nationale

A ce jour, peu de Communes disposent de documents de planification approuvés et/ou à jour. Seulement 9 pour cent des Communes possèdent les documents de planification approuvés. Ces instruments, peu connus du grand public et des propriétaires fonciers, sont rarement mis en œuvre par les pouvoirs publics et respectés par les parties prenantes.

1.5 Les normes de construction jonchées d'embuches

Les règles de construction en matière de sécurité, d'hygiène et d'assainissement sont précisées dans le Décret N° 2008/0737 du 23 avril 2008.

Les règles de construction méritent une revue approfondie car certaines règles constituent un obstacle au développement durable des villes. Le MINH DU et ONU-Habitat ont signé un accord de contribution (22 juillet 2014) en ce sens afin d'intégrer des mesures d'efficacité énergétique et de conservation des ressources en matière de construction d'habitat et de logement.

La loi N° 201/008 du 06 Mai 2011 sur Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire au Cameroun fixe un cadre juridique général de l'aménagement du territoire national dans une perspective de développement durable comme écrit dans la Vision du Cameroun à l'Horizon 2035 établie en 2009. Cette vision attribue un rôle important à l'aménagement du territoire national au Cameroun.

1.6 Analyse du secteur urbain

Etat de lieu

Depuis 1987 et à cause de la crise économique prolongée, beaucoup de gens se sont installés dans les villes alors que de grands investissements urbains étaient arrêtés et que les gestionnaires de villes n'étaient pas équipés d'outils efficaces. L'urbanisation évoluait à une vitesse sans précédent et le phénomène d'urbanisation anarchique et incontrôlée s'est intensifié. Les villes se sont étendues au-delà de leurs limites traditionnelles et de nouveaux modèles d'urbanisation ont émergés tels que les étalements urbains. Le taux de

croissance spatiale annuelle des villes Camerounaises est actuellement à 5% ce qui est bien au delà de la moyenne pour l'Afrique de 3,2%.

Les villes Camerounaises sont confrontées à de nombreuses incertitudes, telles que la crise des logements, les services de base inadéquats, les inondations, le manque d'emploi, l'insuffisance des sites de récréation et culturels, une mobilité urbaine peu efficace, etc. Il y a la nécessité de transformer l'armature urbaine en système de villes, la valorisation des bassins d'emploi, la protection des zones écologiques valables, etc.

Les outils d'analyse rapide et des solutions flexibles qui permettraient de s'adapter à des changements ne sont pas disponibles. Les outils actuels de planification tels que les Plans Directeurs d'Urbanisme, les Plans d'Occupation des Sols et les Zonages manquent d'aspect stratégique ne sont pas mis en pratique.

L'autonomie limitée de certaines Communes et des Communautés Urbaines ont restreint la prise de décision et l'appropriation de leur développement. D'autres difficultés tiennent au fait que le mécanisme de crédits délégués dirige les enveloppes budgétaires des ministères sectoriels vers des opérations qui ne laisse aucune fongibilité ni marge de manœuvre aux collectivités ; l'accord préalable de tutelle comme critère exécutoire du budget des collectivités ; l'impossibilité de contracter des prêts sur le marché libre pour procéder à des investissements, etc⁹. Il sera nécessaire d'approfondir la notion d'acteurs urbains pour qu'elle soit perçue comme: Un ensemble d'acteurs qui se battent pour réaliser leurs objectifs individuels et communs. En fait les acteurs différents se mettent d'accord sur des questions urbaines et créent des relations synergiques.

Le Cameroun souffre d'un manque d'un document de politique harmonisée pour améliorer la symbiose et la cohérence entre les outils divers: Les Schémas Nationaux et Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire manquent d'opposabilité réglementaire aux documents d'urbanisme tel que le PDU et le POS ou de valeur exécutoire directe ou réglementaire, ce qui limite leur opérationnalité et leur portée. Il est certain que les outils de planification développés sont peu adaptés au contexte actuel. L'élaboration de ces outils est coûteuse. Ceci demande beaucoup de temps et leur actualisation exige beaucoup d'énergie et créativité. De plus, ces plans ne sont pas toujours appliqués ou respectés.

En général, les acteurs urbains affichent un détachement, une indifférence, ou même une négation des outils de planification. Des blocages au niveau de l'administration, le laxisme, un manque de communication et de coordination sont aussi à relever. Il manque aussi des lignes directrices destinées à promouvoir le développement durable de la ville et du territoire.

9 BAD, Cameroun: étude diagnostique pour la modernisation des secteurs du cadastre et des domaines.

2 LES PRINCIPES ET LIGNES DIRECTRICES D'UNE PUN AU CAMEROUN

Des expériences d'autres pays en matière de PUN

Il existe un consensus public mondial sur le fort potentiel d'établissements urbains bien planifiés pour contribuer au produit intérieur brut et à la préservation de l'environnement. Dans cette perspective, de nombreux pays dans le monde sont actuellement en cours de formulation ou d'exécution de telles Politiques Urbaines Nationales. En Afrique, le Ghana a récemment finalisé son Cadre National de Politique Urbaine; la formulation du Cadre National de Politique Urbaine en Zambie est en cours; au Rwanda, le processus de diagnostic est en cours; au Malawi, au Soudan du Sud et en Egypte, la formulation de leurs Politiques respectives est déjà en cours; au Nigeria on est en cours de repenser la Politique Nationale de Développement Urbain; et l'Afrique du Sud entreprend actuellement des consultations finales sur leur Politique Urbaine et Cadre de Développement Urbain Intégré. Ce chapitre résume et compare les expériences d'autres pays en matière de Politiques Urbaines Nationales.

L'analyse d'expériences d'autres pays en matière de Politique Urbain Nationale suggère des leçons intéressantes pour le cas du Cameroun.

Les activités dans tous ces pays démontrent : (i) l'importance d'un cadre général de lignes directrices afin de résoudre les problèmes urbains qui sont toujours étroitement interconnectés ; (ii) le manque de cohérence et de coordination à tous les niveaux du gouvernement semble être chronique (iii) la nécessité d'attirer des investissements privés ; (iv) une appropriation insuffisante des concepts fondamentaux tels que le contrôle des espaces publics, les droits de construction, la stratégie financière et une bonne gouvernance. Les pays se plaignent d'une « approche parachute, de projets qui sont tombés du ciel et après quelques années n'ont débouché sur rien de concret, et n'ont pas permis la prise en main du pays ».

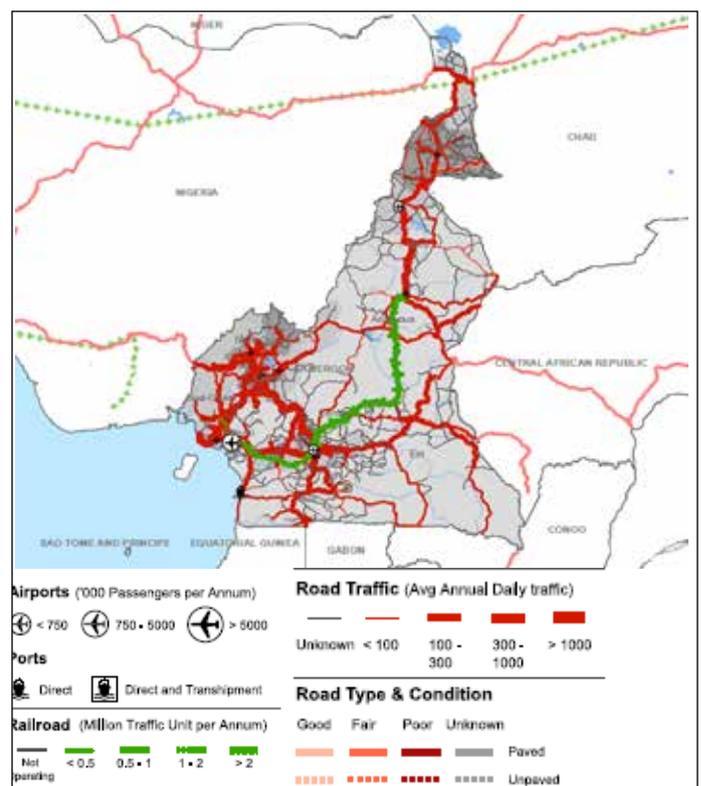
Plusieurs raisons motiveraient la formulation d'une Politique Urbaine Nationale. Elle serait la bienvenue pour le Cameroun. Une des motivations principales d'une PUN est de rendre les villes plus productives et apporter une valeur ajoutée à l'économie locale et nationale. Les espaces urbains sont économiquement plus productifs parce qu'ils regorgent un marché de consommation beaucoup plus important et les facteurs de productions sont spécialisés et variés.

A l'instar des autres économies en développement, l'urbanisation du Cameroun est caractérisée entre autres par une densité insuffisante (moins de 5-7,000 habitants au km²), une expansion spatiale incontrôlée, et la préférence aux parcelles individualisées quoiqu'elles soient souvent de tailles réduites. Ce genre de développement de l'espace urbain ne maximise pas l'économie de l'urbanisation qui favoriserait plus de spécialisation et la mixité d'usage.

L'écart homme-femme reste prononcé au Cameroun dans un contexte où le taux de natalité reste élevé. Une politique urbaine nationale qui préconiserait l'investissement sur l'éducation des jeunes filles pourraient contribuer à gérer la croissance démographique et contribuer au développement économique du pays comme l'a fait plusieurs pays nordiques (e.g. Norvège, Finlande et Suède).

La distribution spatiale des villes camerounaises produisent dans certaines régions des corridors urbains de fait. Il serait important que la politique concoure à énoncer les axes de développement inclusif de ces corridors et leur complémentarité avec les milieux ruraux.

Figure 5: Les grands corridors routiers du Cameroun



Source: AICD Interactive Infrastructure Atlas for Cameroon downloadable from http://www.infrastructureafrica.org/aicd/system/files/gha_new_ALL.pdf

Une réorganisation de l'interaction entre les systèmes de ville de tailles différentes et les campagnes conduirait à (i) une amélioration de la manière de gérer les systèmes de gouvernance multi niveaux, (ii) la gestion anticipée de la forte demande de services et infrastructure de base, et (iii) la planification en phase comme mesure préventive and anticipative pour graduellement absorber la croissance démographique.

D'un autre côté, cette urbanisation accélérée offre une opportunité unique, en terme de développement et de création de richesse. Tout au long de l'histoire, les pays se sont en effet développés autour de leurs villes, de l'Antiquité à nos jours, comme on a pu le voir récemment en Chine, au Brésil et en Afrique du Sud. L'urbanisation est un processus complexe car toutes les actions qu'elle implique sont liées: (i) elles concernent plusieurs secteurs, (ii) ont lieu à différents niveaux et (iii) impliquent de nombreux acteurs. Cette complexité exige que les dimensions sociale, économique et spatiale soient prises en compte simultanément. Dans le cas du Cameroun, ces dimensions se doivent d'être intégrées à travers une politique urbaine bien pensée en étroite collaboration avec les parties prenantes.

La stratégie de développement de la PUN au Cameroun pourrait agir sur au moins quatre plans simultanément: (i) développer une vision à long terme, (ii) agir de manière urgente, là où cela est nécessaire, à travers des projets stratégiques et (iii) impliquer les différents acteurs dans la coproduction de la politique et les projets stratégiques prioritaires. Un quatrième plan exigerait de responsabiliser les parties prenantes vers le processus de planification.

Cette approche stratégique se doit également d'être flexible, car les décideurs au niveau national, régional et local sont confrontés à de nombreuses incertitudes liées à l'environnement institutionnel et la programmation pluriannuelles des investissements, aux changements climatiques et à l'urbanisation rapide. Cela requiert des outils d'analyse rapide et des solutions flexibles qui leur permettent de s'adapter à de tels changements.

L'objectif final étant de promouvoir un réel changement et d'améliorer le fonctionnement des institutions grâce aux synergies entre les différents acteurs urbains ; de promouvoir des réformes qui permettront aux municipalités et autorités locales de gérer plus efficacement les sujets liés à la réforme fiscale, juridique et à la fonction publique, ainsi que de donner aux groupes locaux les moyens de prendre part à la gestion de leurs villes.

Il est ainsi important que les gouvernements, particulièrement dans les pays en voie de développement qui veulent être émergents comme le Cameroun, soient prêts à saisir ces nouveaux défis et à tirer profit de cette urbanisation accélérée. Ils doivent s'équiper de (i) politiques conformes aux normes du développement urbain durable et (ii) des règles directrices qui respectent les principes du développement urbain durable.

L'adoption d'une Politique Urbaine Nationale leur permettrait justement de s'équiper à faire face à de tels défis et à tirer profits des bénéfices de l'urbanisation. Cette politique stratégique intégrée permettrait de donner la direction et l'action nécessaire en vue de favoriser le développement urbain. Le besoin de développer la politique dans le cas du Cameroun est plus que nécessaire.

Cinq points à noter sur la NUP pour le Cameroun

« La PUN est un ensemble cohérent de décisions adoptées à travers une politique de coordination menée par le gouvernement qui rallie les différents acteurs autour d'une vision destinée à promouvoir un développement urbain plus transformatif, productif, inclusif et résilient à long terme »¹⁰.

1. Une PUN a pour but de (i) traiter des questions clés en matière de planification urbaine et régionale et (ii) de modifier le rôle joué par les différents acteurs au sein du gouvernement, de la société civile et du secteur privé.
2. Une PUN offre un cadre général de coordination destiné à résoudre les questions les plus pressantes liées au développement urbain rapide, ainsi qu'une stratégie nationale de développement socio-économique réaffirmant le rôle positif joué par l'urbanisation.
3. Une PUN prévoit un ensemble de lignes directrices destinées à guider les interventions publiques et privées dans les zones urbaines et à servir de référence pour les différents ministères et fournisseurs de services dans les secteurs concernés.
4. Une PUN peut également servir de référence pour des réformes législatives, réglementaires et institutionnelles.
5. Enfin, une PUN peut servir d'outil de sensibilisation et promouvoir la consultation des différents acteurs urbains.

Un processus en cinq phases

Une PUN est un processus interactif, suivant au moins les cinq phases suivantes: faisabilité, diagnostic, formulation, mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. Un cadre d'analyse spécifique a été développé pour la phase de diagnostic. D'autres outils complémentaires pour chacune de ces phases sont également en cours de développement.

Directives pour le développement de villes durables
L'Agenda de ONU-Habitat souligne que « des villes bien planifiées et gérées sont un facteur de développement humain et de protection des ressources naturelles de la planète. « Afin d'aider les gouvernements, ONU-Habitat a élaboré (i) des instruments et outils destinés à guider les processus urbains nationaux et (ii) des outils normatifs et lignes directrices destinés à guider les décideurs vers un développement urbain durable. ONU-Habitat a développé une Nouvelle Génération de PUNs comprenant tous ces outils.

¹⁰ ONU-Habitat, 2014, Evolution des Politiques Urbaines Nationales: Aperçu Général, Nairobi

Principes et lignes directrices d'une PUN

La Nouvelle Génération de PUN vise à renforcer le lien entre l'urbanisation, le développement socio-économique et la durabilité environnementale. Elle consacre l'espace urbain et de la territorialité, le rôle positif de l'urbanisation dans le développement socio-économique national, et offre un cadre global de coordination pour faire face aux défis urbains. Cette PUN a pour but d'optimiser les bénéfices de l'urbanisation, tout en atténuant les inégalités et les potentiels effets externes néfastes.

Lignes directrices - La Nouvelle Génération de PUN guide le processus d'urbanisation en promouvant des villes plus compactes, intégrées socialement, mieux connectées, qui favorisent le développement durable en milieu urbain et sont résilientes face aux changements climatiques.

Les principes fondateurs - la Nouvelle Génération de PUN est fondée sur les principes suivants : la participation, l'intégration, la simplicité de la mise en œuvre, les effets mesurables, et les coûts abordables (rapport coût efficacité et ressources), une approche pragmatique, orientée vers l'action et axée sur les populations.

Une PUN favorise des résultats tels que :

- (1) un espace suffisant de rues et trottoirs pour favoriser la mobilité des habitants
- (2) forte densité
- (3) l'utilisation mixte des terres et des zones bâties / espace public
- (4) la distribution adéquate de l'utilisation des terres
- (5) l'amélioration de la cohésion sociale et du bien-être en communauté

Une PUN touche à l'écosystème des villes, en informant d'autres processus tels que les politiques et stratégies sectorielles, les stratégies urbaines, ainsi que les plans d'urbanisme et de planification.

Les questions clés – Même si la nouvelle PUN se doit d'être adaptée à chaque un contexte bien particulier, elle se penche plus particulièrement sur les trois champs thématiques suivants:

- La législation urbaine avec un accent sur les droits de construction et de développement, le code de la construction, la réglementation sur les terrains à bâtir, et la protection de l'espace public ;
- La planification et l'aménagement urbain avec un accent sur l'extension urbaine planifiée, la densité de la population en ville, l'espace public, le ratio rue/ espace libre/surface bâti adéquat. Des questions sectorielles telles que le logement, les services de base, les infrastructures et la gouvernance multi niveaux seront également abordées tout au long du processus PUNPUN, et ;
- L'économie urbaine avec un accent sur la création d'emplois, le partage de la valeur des terres, les finances municipales.

Le processus de développement d'une politique urbaine nationale au Cameroun nécessiteraient une attention urgente sur les questions telles que : (i) Comment améliorer les réglementations dysfonctionnelles et leur application, notamment en ce qui concerne la politique foncière du pays; (ii) Comment réorganiser et prévenir le désordre urbain afin de transformer les villes en moteur de croissance économique et créer des environnement durables et ; (iii) Comment aider les villes actuelles à contribuer de manière adéquate au développement économique du pays au niveau local, régional et international ?

Les activités dans tous ces pays démontrent : (i) l'importance d'un cadre général de lignes directrices afin de résoudre les problèmes urbains qui sont toujours étroitement interconnectés ; (ii) le manque de cohérence et de coordination à tous les niveaux du gouvernement semble être chronique (iii) la nécessité d'attirer des investissements privés ; (iv) une appropriation insuffisante des concepts fondamentaux tels que le contrôle des espaces publics, les droits de construction, la stratégie financière et une bonne gouvernance. Les pays se plaignent d'une « approche parachute, de projets qui sont tombés du ciel et après quelques années n'ont débouché sur rien de concret, et n'ont pas permis la prise en main du pays ».

Le processus de développement d'une politique urbaine nationale au Cameroun nécessiteraient une attention urgente sur les questions telles que : (i) Comment améliorer les réglementations dysfonctionnelles et leur application, notamment en ce qui concerne la politique foncière du pays; (ii) Comment réorganiser et prévenir le désordre urbain afin de transformer les villes en moteur de croissance économique et créer des environnement durables et ; (iii) Comment aider les villes actuelles à contribuer de manière adéquate au développement économique du pays au niveau local, régional et international ?



Un aperçu de Douala, Cameroun © Flickr/Colette Ngo Ndjom

3 CONCLUSION: 10 POINTS JUSTIFICATIFS DE LA POLITIQUE URBAINE NATIONALE DU CAMEROUN

L'appréciation et l'analyse des expériences d'ailleurs motivent l'intérêt de s'embarquer dans le procès de PUN comme un outil pour assurer le développement durable. Le gouvernement et les citoyens sont prêts comme il a été démontré au cours du premier Forum Urbain National du Cameroun en Octobre 2014. Dix interventions cruciales peuvent garantir le succès de la formulation et la mise en œuvre d'une Politique Urbaine Nationale au Cameroun:

1. De l'application de la législation urbaine et protection des espaces publics: Un des axes prioritaires devrait être la révision du corpus législatif et du cadre juridique urbain afin de fournir un référentiel et des outils adéquats pour encadrer les actions urbaines qui vont enclencher le développement urbain harmonieux dans toutes les échelles des villes. Le corpus législatif devrait s'attarder tout particulièrement sur cinq domaines : (a) espace publiques pour mieux valoriser le foncier, (b) droits de bâtir pour créer des espaces conviviales, (c) lotissements et aménagement des parcelles pour l'extension des villes, (d) le remembrement pour la densification des espaces déjà bâtis, et (e) le code d'urbanisme. L'attention devrait être accordée au toilettage et à l'applicabilité de toutes ces dispositions légales ou réglementaires. Les principales fonctions seraient (i) la fourniture de parcelles constructibles, bien connectées et aménagées; (ii) la fourniture adéquate des espaces publics pour la connectivité des parcelles aménagées; (iii) la réglementation incitera la compacité suffisante, mixité d'usage, agréable et l'amélioration de la qualité de vie dans les milieux urbains; (iv) le contrôle et la maîtrise par les autorités publiques des droits de bâtir. Ces règlements devraient comprendre des dispositions relatives au foncier et à l'habitat.

2. Mise and Œuvre d' ne planification urbaine appropriée pour une urbanisation durable: la planification urbaine devrait être un des axes clés de la PNU. En effet, la PUN devrait donner des orientations pour une planification urbaine qui favoriserait de développement et la mise en œuvre des méthodes et les systèmes pour relever les défis de l'urbanisation actuels tels que la croissance de la population, l'étalement urbain, la pauvreté, l'inégalité, la pollution, la mobilité urbaine et de l'énergie. Certains de ces principes à promouvoir sont: les espaces publics et les rues bien connectées, la densification, la mixité sociale et d'usage du sol et moins de zonage. L'idée serait de parvenir à des villes camerounaises qui sont plus compactes, socialement inclusives, mieux intégrées et résilientes aux effets de changements climatiques.

3. Economie de l'urbanisation: Afin de répondre de la manière pragmatique à l'économie de l'urbanisation, une approche proactive à l'urbanisation est nécessaire. Les interventions par à-coups qui se focalisent sur les symptômes ne sont plus tenables. Il est temps que l'urbanisation soit perçue comme source de création de richesse. Cela inclut l'intégration de toutes les politiques affectant l'urbanisation;

4. Stratégies pour quatre niveaux de villes: Compte tenu de la pyramide de la population actuelle, la stratégie de développement de la PUN exigerait une intervention immédiate qui ciblerait quatre types de villes. Premièrement, la planification pour doubler la population de Yaoundé et Douala permettant à ces deux villes d'accueillir 3-4.000.000 d'habitants chacune dans les 30 prochaines d'années. Ceci passera par une planification urbaine à travers les interventions telles que la densification de l'espace bâti, et l'extension planifiée des villes métropoles. Deuxièmement, la politique pourrait envisager les projets pilotes de planification et le développement et la mise en œuvre d'outils pour la capitale des huit autres régions pour atteindre une moyenne de 700.000 habitants chacune et 2 villes de plus (pour un total de 10) pour accueillir au total 5-6 millions d'habitants d'ici 30 ans. Troisièmement, la stratégie pourrait être développée pour contribuer à une meilleure urbanisation des 100 villes intermédiaires de 50.000-100.000 habitants chacune avec un accent fort sur les systèmes des villes qui feraient le lien avec les grandes villes. Finalement, la stratégie pour développer 300 autres centres urbains de près de 10-50.000 habitants chacun comme un moyen d'amener les services aux communautés rurales avec un accent particulier sur l'éducation, la santé, les services de l'agriculture/élevage vers les zones rurales.

Tableau 2: Estimation u nombre de villes et leur taille

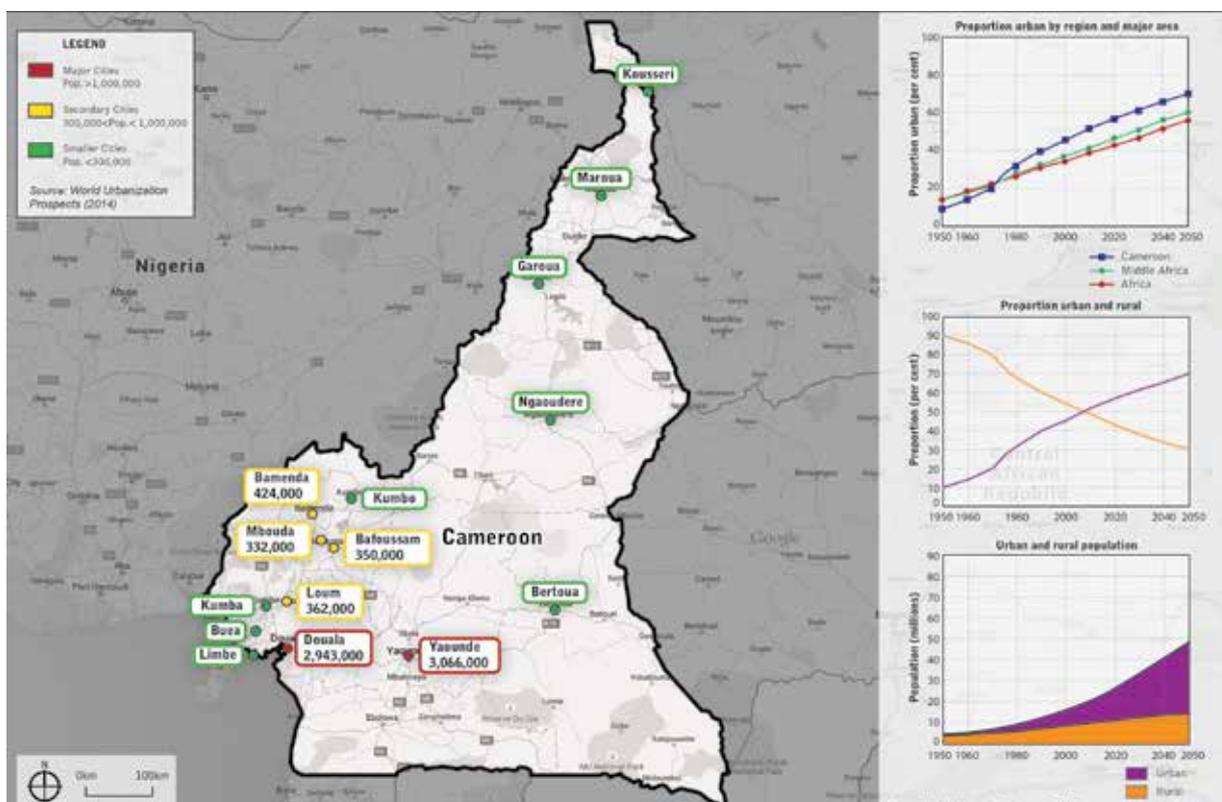
TAILLE DES VILLES	NOMBRE 2015	NOMBRE 2035 (EST.)
+ 5 million	-	2
2-5 million	2	4
1-2 million	1	6
500-1,000,000	3	8
100-500,000	3	15
50,000-100,000	09	20
<50,000	20	300

Source: BUCREP (<http://www.bucrep.cm/index.php/fr/>) et adaptation

Chacun de ces quatre actions majeures pourraient avoir différents stratégies avec des outils spécifiques afin d'atteindre les résultats escomptés, en particulier pour le chacune des quatre catégories de villes;

4. Plan de financement des villes et renforcement des capacités des autorités locales: La PUN du Cameroun devrait jeter les jalons pour accompagner les autorités locales et centrales à développer des plans de financement durable des villes. Par exemple, il serait judicieux de développer et renforcer les mécanismes de production des ressources endogènes pour chaque niveau des 4 niveaux précédents de villes, y compris les recettes locales propres et dans le cas échéant, le transfert du budget national. Une attention particulière devrait être portée sur: les investissements

Figure 6: Distribution de la population dans les villes Camerounaises



requis et coûts de fonctionnement des villes, la mobilisation et partage équitable des ressources fiscales domaniales, y compris à travers le remembrement; le partenariat public-privé à travers un cadre transparent de collaboration.

5. Politiques sectorielles: Coordination de la Politique Urbaine Nationale avec les autres politiques sectorielles notamment de l'eau et de l'énergie pour permettre aux domaines prioritaires de la Politique Urbaine Nationale nationales identifiés ci-dessus d'être pris en compte.

6. Coordination gouvernementale: Les questions urbaines sont transversales et sont mieux gérées quand les secteurs comme le l'habitat, le foncier, l'aménagement du territoire et l'urbain sont mis sous la même tutelle départementale. A défaut, une meilleure coordination intergouvernementale serait nécessaire pour développer et mettre en œuvre de manière effective une politique urbaine nationale inclusive pour le Cameroun. De même, il est judicieux de créer un cadre permanent (e.g. Forum Urbain National) pour impliquer autres acteurs du développement urbain comme la société civile, le secteur privé, les partenaires au développement, et la recherche.

7. Transport, mobilité et énergie: Adaptation des plans et des systèmes de transport et de mobilité sur le territoire national (routes et chemins de fer) aux modèles urbains pour

garantir la bonne connexion entre les métropoles, villes et villages. La disponibilité régulière en énergie est essentielle pour accompagner le bon fonctionnement des villes.

8. Agencement Législation, Planification et Economie urbaine: La Politique Urbaine Nationale Nationale du Cameroun devrait accorder une attention particulière à l'approche qui préconise la symbiose de trois volets prioritaires: législation, l'aménagement urbain et le plan de financement. Cette priorisation devrait garantir (i) une dynamique des activités économiques (ii) la fourniture d'un approvisionnement adéquat et suffisant de terrain constructible pour relever le défi du logement, les exigences de la utilisation mixte des tissus urbains et les fonctionnalités de la mobilité et de la provision supplémentaire de services de base.

9. Création d'emploi: La Politique et la stratégie subséquente d'urbanisation devraient être des instruments pour créer les conditions favorables à la création des emplois pour la ville en favorisant les travaux à haute intensité de main d'œuvre.

10. Questions de développement prioritaires: La politique devrait porter une attention suffisantes aux questions dont fait face les villes camerounaise comme la sécurité, l'inondation, la gouvernance urbaine, et bien d'autres.

2 METHODOLOGIE

La Politique Urbaine Nationale Nationale n'est pas présentée comme un énième outil de planification mais comme un outil transformatif. Cette une base pour la collaboration intersectorielle qui donne une vision commune sur le territoire nationale et le développement de ses villes ainsi que des orientations claires pour résoudre les questions clés.

2.1 Méthodologie

L'urbanisation est un processus complexe qui demande une interconnexion des secteurs, des différents niveaux et des nombreux acteurs. Afin de résoudre des tels problèmes complexes ou "wicked problems", une approche stratégique est utilisée. Une approche stratégique de travailler simultanément sur les quatre plans suivants élaborés ci-dessous :

1. Elaboration du cadre générique basé sur une vision commune sur les questions clés
Le cadre générique reflète les objectifs spatiaux fondamentaux ainsi que les mesures pour les faire appliquer. Il inclut des objectifs de la politique urbaine et les mesures de sauvegarde pour l'ensemble du territoire national. C'est une base pour la collaboration intersectorielle qui donne une vision commune sur le développement des villes Camerounais ainsi que sur le territoire national et des orientations pour résoudre les questions clés. Le cadre générique inclut:
 - La VISION sur l'évolution spatiale du territoire national et des questions clés urbaines. La vision sera large et laisse l'interprétation spécifique de la zone de l'espace et la réponse à questions spécifiques. La vision comprendra en tout cas des lignes directrices pour des villes Camerounaises durables, le développement d'un système de villes qui se réalisera à travers des synergies entre les parties prenantes, la délimitation des zones urbanisées, etc.
 - Le CADRE comprend (i) des normes génériques telles que les normes sur la densité mais aussi (ii) des lignes directrices pour les dispositions spatiales telles que les réseaux, la délimitation des entités spatiales comme les zones urbanisées, les zones écologiques à protéger, etc. et pour les dispositions thématiques comme les logements et le foncier. Le contenu proposé de ce cadre est précisé dans le cadre diagnostic en Annexe-2.
 - Le PLAN d'ACTION indique comment la vision spatiale du territoire et des ville sera réalisée et dans quel délai.

Elaboration d'approches spécifiques pour des problèmes thématiques ou des problèmes des zones géographiques spécifiques : (i) Ces problèmes doivent déjà s'inscrire dans les stratégies sectorielles actuelles du pays, (ii) les parties prenantes doivent être convaincues que ces problèmes ne peuvent être résolus que par une collaboration entre les secteurs et (iii) il doit obtenir des résultats concrets qui bénéficient aux parties prenantes directement.
Des questions thématiques clés actuellement identifiées au Cameroun sur lesquelles la Politique Urbaine Nationale Nationale se penchera sont: (i) la politique foncière, (ii) le désordre et la pauvreté urbaine et (iii) la transformation de l'armature urbaine en système de villes.

2. Exécution des projets concrets axés sur les résultats
Un nombre limité de projets stratégiques sont sélectionnés. Ils sont dérivés de l'analyse des problèmes thématiques ou problèmes des zones géographiques indiqués ci-dessus et sont liés au cadre générique. Ils auront un effet structurant et peuvent être réalisés dans un délai limité. Ils servent à tester l'approche proposée et démontre au grand public que la Politique Urbaine Nationale Politique Urbaine Nationale obtient des résultats concrets et tangibles sur le terrain. Certains projets stratégiques concrets sont présentés ci-dessous.
3. La recherche d'un consensus, la prise de décision démocratique, établir du support pour le projet
4. Le quatrième plan sert à responsabiliser toutes les parties prenantes

La participation active des parties prenantes au processus est nécessaire. L'objectif est de renforcer la capacité des parties prenantes au long du processus de planification. Une collaboration étroite entre les institutions gouvernementales existantes et les différents acteurs y compris les groupes faibles contribuera également à la bonne gouvernance et au renforcement des institutions. Celles-ci sont en effet mieux informées et impliquées avec ce qui se passe réellement sur le terrain.

La Politique Urbaine Nationale Politique Urbaine Nationale appuiera aussi le gouvernement (i) à réviser les outils de planification, (ii) à élaborer les données de base, le suivi et évaluation, la cartographie et des systèmes d'information géographique (SIG), (iii) à former des urbanistes et de renforcer des capacités des cadres de toutes parties prenantes au niveau central et décentralisés.

2.2 Cadre générique

La Politique Urbaine Nationale guidera le processus d'urbanisation en promouvant des villes et territoires qui sont plus compacts et inclusifs, plus intégrés et connectés, tout en favorisant un développement urbain durable et une résilience au changement climatique. Elle sera appuyée d'outils normatifs et lignes directrices internationales destinées à guider les décideurs vers un développement urbain et un aménagement du territoire durable.

2.3 Cadre de coordination

Un Comité Directeur présidé par le ministre du MINH DU, sera au cœur de l'opération. Différents groupes de travail seront associés. Un chef de projet coordonne le processus. Le président et le chef de projet seront assistés par des experts respectifs. Il y aura des groupes de réflexion, cadres informatifs, cadres coopératifs, etc. Une stratégie de communication sera élaborée. (voir organigramme)
L'approche intégrée n'est pas fondée sur des cadres informatifs ou coopératifs mais sur des « cadres politiques de coproduction ». Un engagement assez exigeant sera nécessaire de la part du gouvernement car la vision collective devra se traduire dans les stratégies sectorielles respectives et sera couplée à des ressources engagées. La Politique sera une

coproduction du MINHDU, responsable pour les villes et du MINEPAT, responsable pour l'aménagement du territoire. Une appropriation de la Politique des parties prenantes sur le terrain est nécessaire, car le pouvoir de la planification est relatif et la coopération des acteurs sur le terrain (la population) sera indispensable.

2.4 Feuille de route

La feuille de route sera élaborée par le gouvernement conjointement avec les parties prenantes. La feuille de route indiquée ci-dessous n'est qu'une esquisse qui peut servir de point de départ. Certaines étapes peuvent être éliminées ou ajoutées. Les parties prenantes devraient se mettre d'accord de participer. L'objectif sera d'arriver à une situation de départ acceptée par toutes les parties prenantes.

2.5 Projets concrets axés sur les résultats - projets stratégiques possible

1. La mise en valeur des zones frontalières

La mise en valeur des zones frontalières est un programme stratégique et intégré du MINEPAT qui s'inscrit dans la Vision du Cameroun à l'Horizon 2035. Cette vision reconnaît les conditions socio-économiques précaires des populations, souvent pauvres, de ces zones. Elle plaide pour un développement équitable de toutes les zones et propose des mesures incitatives pour certaines zones frontalières.

Les zones frontalières au Cameroun sont des zones dynamiques en équilibre fragile. Elles sont dynamiques parce qu'elles sont utilisées de manière stratégique par de nombreux acteurs aux intérêts différents. Les zones frontalières sont aussi fragiles parce qu'elles sont des zones migratoires poreuses qui entraînent souvent des conflits, ou même des guerres, et des revendications de toutes sortes suite au flux migratoire difficile à contrôler.

Plusieurs projets ont déjà été réalisés et d'autres sont en cours de réalisation : des kits frontaliers ont été construits, des marchés frontaliers aménagés, des berges au niveau des cours d'eau frontaliers ont été aménagées, etc. En partenariat avec l'Union Européenne, le Cameroun a mis en place et réalisé des microprojets pour le développement des zones du Lac Tchad et de la péninsule de Bakassi. La PUN à travers le Projet d'Appui au Développement local Durable dans une Zone Frontalière (PADDZOF) a permis de répondre à la vulnérabilité locale par le renforcement des capacités et d'apporter un appui en infrastructures de base.

Le gouvernement, dans un contexte de relance économique et de restauration des outils de planification stratégique, est en cours de développement d'un « Programme de Développement des Zones Frontalières et les Grandes Orientations d'Aménagement ». Le programme vise une planification physique corrigeant les disparités naturelles, un développement équilibré du territoire frontalier au niveau socio-économique, à travers la gestion intégrée des

personnes et des biens, la protection de l'environnement et l'intégration sous régionale par le biais des échanges transfrontaliers.

(i) Des multiples administrations et organismes sont associés à ce programme ainsi que (ii) Des niveaux différents et décentralisés et (iii) représentant des secteurs nombreux. Les structures suivantes sont mises en place: des Sous Directions en Charge des Frontières Terrestres et Maritimes du MINEPAT; la Commission Nationale des Frontières rattachée au Secrétariat Général de la Présidence de la République ; des Comités interministériels de pilotage et de suivi des projets dans les zones rétrocédées du lac Tchad et de Bakassi rattachés au Secrétariat Général de la Primature.

2. Les déchets en plastique à Douala

La ville de Douala est située à la bouche du fleuve Wouri au fond du Golfe de Guinée. La gestion des déchets en plastiques en particulier est une grande source de préoccupation. Pour donner une idée, selon la CUD, la ville de Douala produit en moyenne 4.000 tonnes de déchets plastiques par jour. Les rues, les caniveaux et mêmes les lits des rivières qui traversent quelques quartiers périphériques sont envahis de toutes sortes de bouteilles et autres emballages plastiques. Ces déchets jonchent le sol, entassent dans les égouts et sont source de microbes. Ils provoquent des inondations parce que les gouttières et les buses sont obstruées. Le problème est augmenté par l'urbanisation rapide et anarchique qui rend la collecte des déchets dans la ville difficile.

Le gouvernement a mené des études et a élaboré des stratégies sectorielles autour de la problématique de déchets. Suivant l'exemple d'autres pays en Afrique, le gouvernement a interdit l'utilisation et la commercialisation d'emballages plastiques non biodégradables. A cet effet, le MINEPDED a publié plusieurs lois et textes en 2012.

Le secteur privé, représenté par le GICAM a entamé un dialogue avec le MINEPDED sur les difficultés induites par la nouvelle réglementation portant sur les emballages plastiques entrée en vigueur au début 2014. De manière générale, la volonté des entreprises à se conformer à la nouvelle réglementation se heurte à de nombreuses impasses en raison d'incompréhensions et d'ambiguïtés perçues par ces acteurs. Le GICAM fait donc campagne pour une révision en bonne et due forme des textes. Les contraintes portent entre autre sur (i) l'interdiction générale des emballages plastiques non biodégradables, (ii) l'étiquetage et surtout (iii) les permis environnementaux. Il dénonce aussi l'exigence pour n'importe quelle unité de production de mettre en place un système de récupération des emballages générés par sa propre activité, même sans aucune expérience en la matière et ceci sur toute l'étendue du territoire. Il existe également d'autres préoccupations. Depuis le 1er avril 2014, le gouvernement a ouvert la chasse aux emballages plastiques non biodégradables et a confisqué des stocks d'emballages plastiques dans les magasins et les marchés. Les femmes se retrouvent visées car elles sont de fait plus concernées. Les

emballages biodégradables étant plus chers, les mesures imposées par le gouvernement ont un impact important sur la vie des ménages. De plus, la collecte des déchets en plastiques n'est pas profitable car le prix offert est trop bas et donc peu viable pour les populations pauvres. Les entreprises importent des matériaux vierges à un prix plus bas que les plastiques recyclés. Une approche intégrée sera nécessaire.

Le thème des déchets plastiques est assez complexe car plusieurs secteurs et multiples acteurs, aussi bien au niveau local que régional, sont concernés : le secteur privé, y compris les entreprises de plasturgie, les recycleurs des déchets plastiques, le gouvernement, des ONG locales, les femmes au marché, les ménages, les Bailleurs de Fonds. Le thème touche à tous les niveaux : le niveau local, les centres urbanisés et le territoire national. Les niveaux régionaux et mondiaux sont également concernés car les plastiques polluent le Golfe de Guinée. Les marchés du plastique du Nigéria et d'Asie sont impliqués.

Le GICAM propose des synergies entre les différents acteurs afin de transformer la culture locale des déchets plastiques à Douala. Des mesures transitoires, y compris la sensibilisation des populations riveraines sur les techniques de gestion des déchets ménagers, feront partie de cette solution.

3. Développement intégré des Monts Mandara

Le programme du « Développement intégré des Monts Mandara » est un autre programme du gouvernement sur les zones frontalières stratégiques et fragiles. Les Monts Mandara sont une chaîne volcanique à environ 200 km de longueur suivant la frontière Cameroun-Nigeria dans la région Extrême-Nord du Cameroun. L'Extrême-Nord est la région la plus peuplée du Cameroun et surtout les Monts Mandara avec 138 à 480 habitants par km² où il règne un microclimat favorable. La combinaison des effectifs démographiques élevés des campagnes et du nombre réduit des villes fait de la région la moins urbanisée du pays. L'Extrême-Nord est aussi une région ethnique hétérogène qui fait souvent l'objet de tensions entre les Peuls, plutôt entrepreneurs, et les autochtones. Ces populations sont également très attachées à leurs traditions, coutumes et mœurs et on relève des relations quelques fois tendues entre l'administration moderne et la vie traditionnelle de ces populations. Les conflits émanant par exemple du système foncier constituent des obstacles fondamentaux au développement durable de cette province. Une croissance rapide de la population ainsi que les migrations à partir du Nigéria et du Tchad et la dégradation des conditions climatiques engendrent une surexploitation des ressources naturelles. La pression démographique, l'absence d'emploi dans les centres urbains et le manque de formation professionnelle des jeunes ont déclenché des migrations vers la Province du Nord mais aussi vers Yaoundé.

La Vision du Cameroun à l'Horizon 2035 comprend un plaidoyer pour une répartition équitable de toutes ces zones et propose des mesures incitatives telles que l'approvisionnement énergétique. Le « Développement intégré des Monts

Mandara » est un projet de la « Mission de Développement Intégré des Monts Mandara » (MIDIMA) qui s'inscrit dans la Vision 2035.

La MIDIMA est un établissement public administratif placé sous la tutelle technique du MINEPAT. Elle réalise des études de développement, identifie des projets, cherche des financements et met en œuvre ces activités. La MIDIMA actuellement le programme « APA-PERPEN » portant sur l'électrification des ménages et des infrastructures sociales. Elle a aussi élaboré un Schéma Directeur Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l'Extrême Nord, ainsi qu'un Schéma d'Aménagement de la zone Frontalière de l'Extrême Nord.

Elle gère d'autres activités telles que la recherche de la gestion durable des ressources naturelles, la concertation entre les acteurs de développement, la mise en place d'un centre de documentation et des activités génératrices de revenus. La MIDIMA travaille en étroite collaboration avec plusieurs bailleurs de fonds comme l'Union Européenne.

Le projet du « Développement Intégré des Monts Mandara » comprend une stratégie intéressante car (i) la région cible est bien délimitée, (ii) les problèmes sont complexes et (iii) aucun problème n'est discriminé. Ils nécessitent des actions concertées entre (i) les différents secteurs, (ii) les différentes échelles, au niveau local et régional et (iii) les différents acteurs. L'organe de coordination, la MIDIMA, est déjà opérationnel. Le projet invite le MINEPAT et MINDHU à coopérer car une urbanisation intégrée semble incontournable dans cette région éloignée et complexe. Le dynamisme actuel dans les Monts Mandara pourrait déclencher la transformation de la région entière et créer des opportunités économiques et sociales tout en conservant l'environnement et la particularité de ses habitants. Un processus d'urbanisme géré rigoureusement pourrait activer et soulever ce processus de déploiement.

4. Mise en valeur des bassins de production dans la partie septentrionale

Le Cameroun septentrional est la partie administrative du pays qui couvre trois régions : l'Adamaoua (Ngaoundéré), l'Extrême-Nord (Maroua) et le Nord (Garoua).

La mise en valeur du bassin Hydro Agricole de Lagdo est un des projets du « Programme Intégré d'Aménagement et de mise en valeur des Bassins de Production dans la Zone Septentrionale du Cameroun ».

Le projet porte sur la gestion de l'eau et d'aménagement des bassins de production afin d'améliorer les conditions de vie des populations. Il comprend l'actualisation du plan d'aménagement, la recherche du territoire pour la planification des villes nouvelles, la promotion de la gestion durable des ressources naturelles, de l'élevage, de la pêche et du tourisme.

Les organisations qui collaborent à ce projet sont la MIDIMA, la Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le

Développement de la Région du Nord (MEADEN) et le Programme de Développement Rural Intégré Chari-Logone (PDRI-LC). Il s'agit d'une zone étendue et hétérogène qui nécessite un fort partenariat entre toutes les prenantes. Un comité de gestion des eaux et des conflits sera également mis en place.

Le projet est lancé en 2011 et une feuille de route est élaborée en 2012. Des études doivent être lancées et des ressources financières doivent être identifiées. Ces programmes nécessitent une approche intégrée car ils impliquent (i) plusieurs secteurs, (ii) différents acteurs ainsi que (iii) plusieurs niveaux.

5. Ensemble littoral spatial au niveau de Kribi

Kribi est une ville secondaire portuaire du Sud-Est du pays, chef-lieu du département de l'Océan. La zone littorale spatiale s'étend de la ville de Douala jusqu'à la frontière de la Guinée Equatoriale.

La construction d'un port en eau profonde à Kribi destiné à traiter le trafic de toute la façade centre africaine est un projet important qui s'inscrit dans la liste des projets structurants au niveau régional du MINEPAT et fait partie de la Stratégies d'Aménagement des Villes de la ville de Douala et son Aire. Des grands travaux sont prévus et quelques uns sont déjà en cours comme la construction de la route de Kribi-Bata par la BAD et la construction du deuxième pont sur le fleuve Wouri. L'Ensemble littoral offre également des opportunités importantes pour le développement du tourisme côtier. En dehors de Kribi, les activités restent peu développées dans les localités des marges côtières.

L'ensemble littoral spatial est également une zone de fragilité environnementale. Il y a des plages recouvertes de sable fin. Une végétation originale de mangrove se développe le long des cours d'eau et de l'océan. Les marges côtières de la province du sud Cameroun s'étendent sur la ligne côtière à environ 50 km à l'intérieur du continent. L'intérieur offre des aires protégées et des réserves forestières importantes.

Les marges côtières sont cependant dégradées en partie par des activités humaines comme le tracé routier, les habitations, l'agroforesterie, le tourisme côtier, l'explosion urbaine et des enjeux fonciers sur le littoral Kribien. Le schéma directeur du projet de construction du port en eau profonde de Kribi a été validé en 2011. Il comprends la construction s'une nouvelle ville.

Une approche intégrée sera néanmoins nécessaire pour équilibrer la croissance économique contre la préservation de l'environnement dans la zone.

6. Plusieurs corridors de développement urbaines naissants

Les Corridors de Développement Urbaines sont des zones urbanisées denses qui se développent autour d'infrastructures de transport. Ces zones ont le potentiel de moteurs de

croissance économique à condition qu'elles soient bien planifiées. Une approche intégrée sera exigée où (i) différents secteurs et (ii) différents acteurs travaillent ensemble (iii) à plusieurs échelles, afin de créer des synergies et maximiser ce potentiel.

Le MINH DU a identifié le Corridor Urbain de Yaoundé Centre à l'aéroport international de Yaoundé Nsimalen de 20 kilomètres de longueur. Ce Corridor est déjà en place mais il nécessite une action urgente. La route est encombrée et entourée de constructions mal planifiées. Il y a des embouteillages continus et des accidents fréquents. Le CUD indique que la route Douala - Bamenda est déjà en train de devenir un vrai Corridor de Développement et la route de Douala - Yaoundé suivra bientôt. La construction de l'autoroute Yaoundé-Douala, section Bot Makak-Douala est prévue par le MINEPAT et le MINTP en partenariat avec le secteur privé. La rénovation et la construction des lignes de chemin de fer dans cette zone sont également prévues. Toute la zone Yaoundé - Kribi - Douala - Bamenda - Bafoussam se développera probablement en zone fortement urbanisée, c'est à dire en un système de villes métropoles. La vitesse à laquelle ces zones se développent dépendra de la construction d'ouvrages d'infrastructure prévus.

3.1 Autres Initiatives

Le Forum Urbain National

Un Premier Forum Urbain National (FUN 1) sur la planification et la maîtrise du développement urbain : passer des idées aux actes s'est tenue à Yaoundé en octobre 2014. Des débats se sont déroulés autour de thèmes brûlants tels que (i) la planification urbaine et gouvernance urbaine, (ii) la politique foncière, la production de logements et prévention des bidonvilles et (iii) les services urbains. Le Forum a approfondi la réflexion sur les méthodes de planification urbaine au Cameroun et a exploré des stratégies d'intervention et des actions réalistes pour corriger les failles actuelles.

Un objectif important du Forum était de regrouper tous les acteurs du développement urbain durable, afin de promouvoir le plaidoyer, la coordination et une meilleure information sur le processus de prise de décision dans les démarches de planification. Le Forum a exprimé la volonté du gouvernement de s'engager pour la maîtrise de l'urbanisme et de la croissance urbaine.

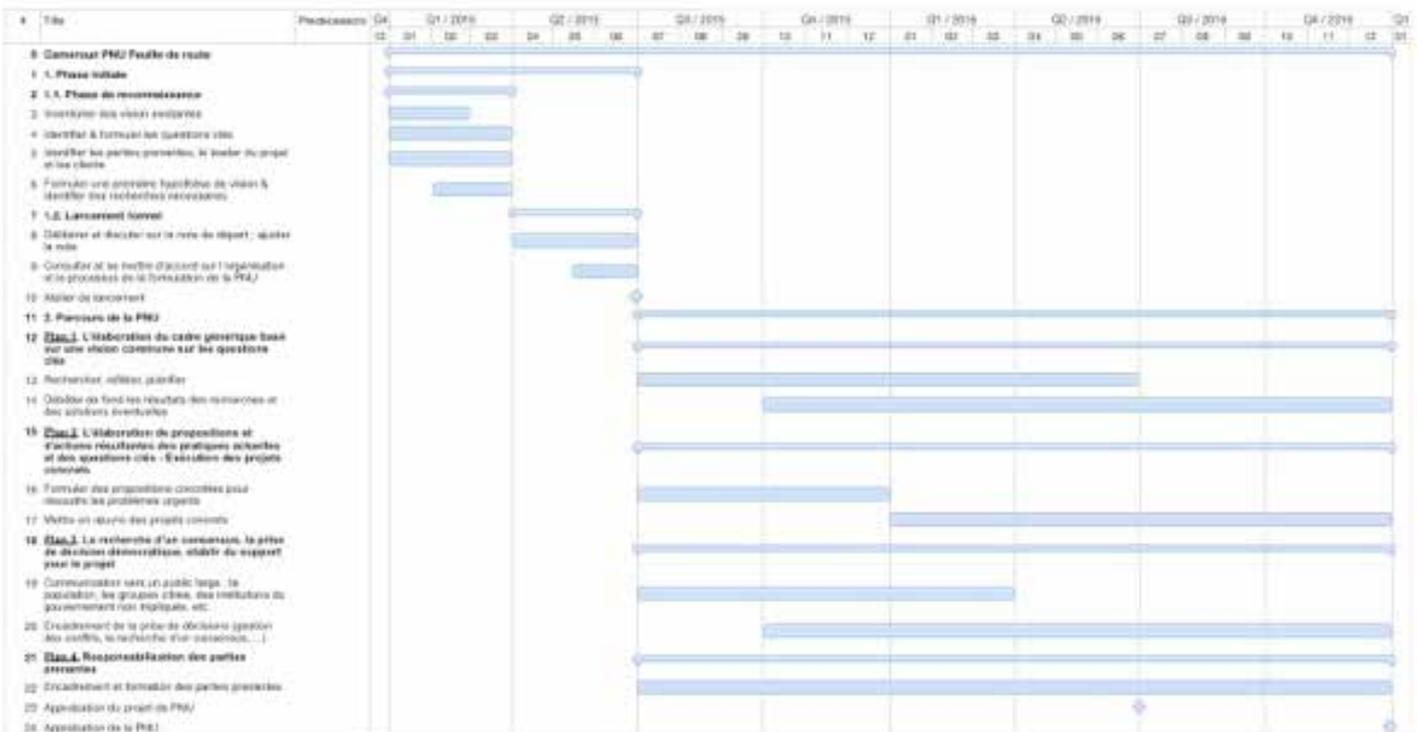
3.2 Encadrement

Les données de base et le suivi & évaluation (S&E) Le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat a été réalisé en 2005. Certains services disposent d'un Système d'Information Géographique (SIG). Les études sur l'urbanisation utilisent des données de sources dispersés, telles que: une étude sur l'état d'urbanisation du Cameroun

PHASE INITIALE		
phases	Taches	produits
Phase de reconnaissance (informel ; actuellement en cours)	Inventorier des visions existantes ; Identifier & formuler les questions clés ; Identifier les parties prenantes et si possible un leader du projet et les clients ; Formuler une première hypothèse de vision & identifier des recherches nécessaires	Note de départ
Départ formel	Délibérer et discuter sur la note de départ ; ajuster la note ; identifier et analyser les causes de la faible applications du cadre juridique et des stratégies de développement Consulter et se mettre d'accord sur l'organisation et le processus de la formulation de la PUNPUN	Convention de départ

PARCOURS DU DEBUT A LA FORMULATION DU PUN (selon 4 plans en parallèles et simultanés)		
phases	Taches	produits
étape 1. L'élaboration du cadre générique basé sur une vision commune des questions clés	Rechercher, refléter, planifier ; Débattre des résultats des recherches et des solutions éventuelles	Rapports de recherche ; Cadre générique sur les villes et l'aménagement du territoire ; Vision sur les questions clés ; La PUN avec - cadre générique – long terme - plan d'actions et conventions – court terme Rapport de consultation nationale
étape 2. L'élaboration de propositions et d'actions résultantes des pratiques actuelles et des questions clés – Mise en œuvre	Formuler des propositions concrètes pour résoudre les problèmes urgents ; Mettre en œuvre des projets concrets	Diagnostic (s'appuyer des présentations du FUN et travaux existants ; examiner les rapports du plan de zonage et du SNAT)
étape 3. La recherche d'un consensus, la prise de décision participative, établir du support pour le projet	Communication vers un public large : la population, les groupes cibles, des institutions du gouvernement non impliqués, etc. ; Encadrement de la prise de décisions (gestion des conflits, la recherche d'un consensus, ...)	Rapport du Dialogue national sur le future urbain du Cameroun Document de Stratégie de communication Procédure de coordination multi-institutionnel et de partenariat Draft du plan de mise en oeuvre de la PUN
étape 4. Responsabilisation des parties prenantes	Encadrement et formation des parties prenantes	Charte public-privée et communautaire sur la maitrise fonciere et l'aménagement du territoire (pacte social sur la securite fonciere ameliorée et l'AT) Document de PUN valide en région et adoptée par le CVUC, les deux chambres du parlement

Cameroun, 31.10.2014				1 US\$=	519,304	FCFA
Catégorie et détail	Unité	Quantité	No	Coût Unitaire en FCFA	Coût en FCFA	Coût en US\$
BIENS						
.1	Véhicule (4wd) incl tax de 100%	pièce	1	40.000.000	40.000.000	77.026
.2	Équipements TIC	somme	1	35.000.000	35.000.000	67.398
Total Biens					75.000.000	144.424
SERVICES						
.3	Chef de projet / consultant international incl frais - longue terme	personne/mois	1	9.660.000	231.840.000	446.444
.4	Consultant international incl frais - courte terme	personne/mois	1	9.660.000	231.840.000	446.444
.5	Consultant national	jour	14	300.000	42.000.000	80.877
.6	Personnel détaché locale; junior	mois	0,50	500.000	6.000.000	11.554
.7	Personnel détaché locale; senior	mois	0,25	1.000.000	6.000.000	11.554
.8	Etudes techniques sur thèmes clés:EIA;socio-econ;autres	pièce	10	50.000.000	500.000.000	962.827
.9	Voyage international de 7 jours	personne	15	2.920.000	43.800.000	84.344
.10	Voyage locale de 7 jours	personne	40	380.000	15.200.000	29.270
.11	Atelier de validations au niveau du ministère	pièce	2	2.315.000	4.630.000	8.916
.12	Atelier de validations régional du rapport prelim. (40 pers)	pièce	10	11.890.000	118.900.000	228.960
.13	Atelier de consultation régionaux de 7 jours (40 pers)	pièce	10	16.740.000	167.400.000	322.355
.14	Séminaire de 3 jours avec 3 consultants internat. 30 participants	pièce	6	48.000.000	288.000.000	554.588
.15	Séminaire de 3 jours avec 3 consultants national. 30 participants	pièce	6	20.000.000	120.000.000	231.079
.16	Développement du curriculum à l'université Yaoundé	pièce	2	18.000.000	36.000.000	69.324
.17	Appui à la formation à l'université Yaoundé (int expert)	mois	24	12.982.600	311.582.400	600.000
.18	Formation d'urbaniste à l'université Yaoundé de 2 ans	personne	40	1.800.000	72.000.000	138.647
.19	Documentaire par consultant internat. de 25 min. sur TV	pièce	6	1.500.000	9.000.000	17.331
.20	Documentaire par consultant national de 25 min. sur TV	pièce	12	750.000	9.000.000	17.331
.21	Documentaire par Canal+ de 5 min. sur TV	pièce	12	300.000	3.600.000	6.932
.22	Emission audio par MINHDU	pièce	12	160.000	1.920.000	3.697
.23	Couverture médiatique d'un événement de 1 jour (12 media)	pièce	12	650.000	7.800.000	15.020
Total Services					2.226.512.400	4.287.493
FRAIS D'EXPLOITATION						
.24	Secrétaire	mois	24	400.000	9.600.000	18.486
.25	Chauffeur	mois	24	200.000	4.800.000	9.243
.26	Aide de bureau	mois	24	100.000	2.400.000	4.622
.27	Espace bureau	mois	30	500.000	15.000.000	28.885
.28	Meubles	somme	1	20.000.000	20.000.000	38.513
.29	Frais de fonctionnement (eau, électricité, carburants, abonn. etc)	mois	30	150.000	4.500.000	8.665
.30	Reproduction rapport	rapport	350	5.000	1.750.000	3.370
.31	Audit technique externe (mi-parcours et ex-post)	somme	2	10.000.000	20.000.000	38.513
.32	Audit financier externe (annuel)	somme	2	10.000.000	20.000.000	38.513
Total frais d'exploitation					98.050.000	188.810
SUBTOTAL					2.399.562.400	4.620.728
.33	Contingence et taux d'inflation (estimation)	15%			359.934.360	693.109
TOTAL					2.759.496.760	5.313.837



LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

1	ALBICHO Machamat, Sous Directeur	MINEPAT/ Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalière	Abicho2000@yahoo.fr +237 22239420
2	ASONGWED Emmanuel Anyang, Directeur	MINHDU/ DHSPI	Asong452000@yahoo.com +237 22220518
3	BEYALA Célestin	MINHDU/ DDSU	+237 97659727 +237 77588356
4	BOMBA Léonard Emanuel Nick, Coordinateur	CVUC/ PNFMV	nickbomba@hotmail.com +237 77610994
5	DEBOK NGHEMNING Guy, Sous Directeur	MINEPAT/ Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalière	Debok_ngh@yahoo.fr +237 22234510
6	ETENDE NKODO Hippolyte, Consulting Engineer, Town Planner, Transport	Breit Consulting Ltd	Breit.consulting@gmail.com etendenkodo@yahoo.fr +237 7771048
7	ESSONO Anne-Marie, Coordinateur	PDUE	polessono@yahoo.fr +237 99838301
8	FOUDA OWOUNDI Anne, Chef de Cellule	MINHDU/ DEPC	foudabay@yahoo.com +237 722233087
9	KAH Elvis Fang Dr.	University of Yaoundé I, Faculty of Arts, Letters and Social Sciences, Department of Geography	Elvis18289@itc.nl kah_elvis@yahoo.fr +237 75839749
10	KEMBOU Jules Simplicie, Economiste	GICAM	jkembou@legicam.org kembo-jules@yahoo.fr +237 98216614 (Cel)
11	KOUETE Vincent, Economiste Principal	GICAM	vkouete@legicam.org kovict@yahoo.fr +237 99572114(Cel)
12	KWADJIO Hervé Lys, Chef de Division	MINEPAT/ DPPS	kwadjio@yahoo.com +237 22231550
13	MANDENGUE Gérard, Chef de division	MINHDU/ DEPC	gemandegue@yahoo.fr +237 22220568
14	MINKENG Mireille, Inspecteur Principal	MINHDU / DDSU	romsetu@yahoo.fr +237 99 86 75 20
15	MOUKALA Maurice	ONG SOPOCINO	+237 77039168
16	NDONGO Nbewgue	ONG ASSEJA	assejacmr@yahoo.fr +237 22209293
17	NGATCHOU Raphael, Juriste Financier		+237 61856565 tomingatchou@yahoo.fr
18	NGOMSI Claude, Urbaniste	ONU-Habitat Rwanda	claud.ngomsi@unhabitat.org +250 (0) 789 7174 77
19	NGUEBOU Jules Dumas, Socio-Economist et Président du Bureau Exécutif	ONG ASSOAL	jnguebou@yahoo.fr +237 22201012
20	NJIBA Bami Armand Romuald, Directeur	MINHDU/ DOU	arndjiba@yahoo.fr +237 22219918
21	NTYE NTYE Daniel-Elisé, Directeur	FEICOM	dnty@yahoo.fr +237 22222728

22	OLIETE JOSA Sergio, Chef de Section Infrastructures	DUE en République du Cameroun	sergio.oliete-josa@eeas.europa.eu + 237 22201387
23	OMBALA Dieudonné, Directeur	MINHDU/ MINEE	dombet@yahoo.com +237 22222103
24	OWONO OWONE Eteinne, Directeur	MINATD/DCTD	etienowono@yahoo.fr +237 22202826
25	ROSTAND Ebang Francis, Sous Directeur	MINEPAT/ Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalière	Franciscorostand@yahoo.fr +237 22224123
26	SIYAM SIWE Sylvie, Ingénieur	FEICOM	ssscci@yahoo.fr +237 22222728
27	TCHAPTCHET Jean-Claude, Responsable Renforcement des Capacités	PDUE/ Cellule de Coordination	Pdue_tchaptchet@yahoo.fr +237 22029734
28	TOUE EVINI Albert, Directeur	CUY Yaoundé/ Services Techniques	fouev@yahoo.fr +237 99523445 (Cel)
29	WANDJA Nyanjoua Georges, Sous Directeur du Bersonnel	MINHDU/ DAG	+237 99686689 +237 75470783
30	YANGO Jean, Directeur	CUD Douala/ Etudes, Planification et Développement Durable	jeanyango@yahoo.fr +237 999249672 (Cel)
31	YEMMOU Jean-Jacques, Directeur	MINEPAT/ Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalière	yepmoujj@yahoo.fr +237 22233648
32	YIMGAING MOYO Théophile, Urbaniste	Ordre National des Urbanistes du Cameroun	theophilemoyo@gmail.com +237 22206280

BIBLIOGRAPHIE

- Banque Africaine de Développement (2009) Fonds Africain de Développement, Cameroun: Etude Diagnostique pour la Modernisation des Secteurs du Cadastre et des Domaines.
- Government of Ghana (2012) Ministry of Local Government and Rural Development, National Urban Policy Framework.
- I.S.R.O. K.U. Leuven, O2 consult, Incentim (2002), Netwerken en Netwerking als Uitdaging voor Ruimtelijke Planning.
- Jef Van den Broeck (2010), Introduction Multilevel Governance Conference in Liège.
- Republic of Rwanda (2014), National Consultative Meetings for the Development of the Urbanization Policy, Final Draft.
- Republic of South Africa, Cooperative Government (2013 October), Towards an Integrated Urban Development Framework, a Discussion Document.
- Republic of Zambia (2013, November), The Case for Preparing a National Urban Policy For Zambia, Discussion Paper.
- République du Cameroun (2004), Loi N° 2004/003 du 21 avril. 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun.
- République du Cameroun (2004), Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation.
- République du Cameroun (2004), Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes.
- République du Cameroun (2004), Loi n°2004/019 du 22 juillet 2004 portant organisation des régions.
- République du Cameroun (2006), Stratégie de Réduction de la Pauvreté Urbaine au Cameroun.
- République du Cameroun (2009 Juin), Cameroun Vision 2035.
- République du Cameroun (2009) et UNDP, L'Evaluation Finale du Programme de Gouvernance Urbaine.
- République du Cameroun (2011) Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINH DU), Guide Méthodologique de Planification Stratégique au Cameroun.
- République du Cameroun (2011) MINEPAT, Port en Eau Profonde de Kribi, Projet Majeur des Grandes Réalisations.
- République du Cameroun (2011) Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat (MINH DU), Stratégie de Développement du Sous Secteur Urbain.
- République du Cameroun (2011), Loi N° 201/008 du 06 Mai 2011 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire au Cameroun.
- République du Cameroun (2012 Juillet) MINEPAT, Feuille de Route pour la Mise en Valeur de Bassin Hydro Agricole de Lagdo.
- République du Cameroun (2012 Juin), Déclaration de Politique de Développement Urbain du Cameroun.
- République du Cameroun (2012), Arrêté conjoint N°004/MINEPDED/MINCOMMERCE du 24 octobre 2012 portant réglementation de la fabrication, de l'importation, de la commercialisation et de la distribution des emballages plastiques non biodégradables.
- République du Cameroun (2012), Arrêté N°001/MINEPDED du 15 octobre 2012 fixant les conditions d'obtention d'un permis environnemental en matière de gestion des déchets.
- République du Cameroun (2012), Décret N°2012/384 du 14 septembre 2012 portant organization du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
- République du Cameroun (2012), Décret N°2012/384 du 24 Septembre 2012, Organisation de Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain.
- République du Cameroun (2012), Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).
- République du Cameroun (2014 septembre) MINEPAT, TDR pour la formulation du Programme de Développement des Zones Frontalières du Cameroun
- République du Cameroun (2014) Mission de Développement Intégré des Monts Mandara, APA-PERPEN Appuis à la Perennisation des Acquis du Projet d'Electrification de 28 Villages en Zone Rurale dans 09 Communes de La Region de l'Extreme-Nord (PERPEN)

République du Cameroun (2014) Mission de Développement Intégré des Monts Mandara, Rapport De l'Etude Diagnostique En Vue De La Mise Sur Pied Du Projet Apa-Perpen.

République du Cameroun (2014), Déclaration de la politique urbaine, signée en avril 2014 par le Premier Ministre.

République du Cameroun & UN-Habitat (2014 3-15 octobre), Premier Forum Urbain National, Planification et maîtrise du développement urbain : passer des idées aux actes Yaoundé.

République du Cameroun, MINEPAT (2010), Atlas National de Développement Physique.

The World Bank (2010), Country Assistance Strategy for the Republic of Cameroon for the Period Fy10-Fy13.

UN-Habitat (2007), Profil Urbain National du Cameroun, Nairobi Kenya.

UN-Habitat (2009), International Guidelines on Decentralisation and Access to Basic Services for all (2009).

UN-Habitat (2012), Urban Patterns for a Green Economy.

UN-Habitat (2013), 53 UN-Habitat Model Projects - Chapter 1 Urban Planning and Design, Draft

UN-Habitat (2014 April), An Assessment Framework for the Strategic Result of Sub-Programme 2: Urban Planning & Design, Draft.

UN-Habitat (2014), Collaboration Agreement between the Barcelona City Council and UN-Habitat "Towards a New Urban Agenda", Draft Progress Report.

UN-Habitat (2014), International Guidelines for Urban and Territorial Planning, Nairobi Kenya.

UN-Habitat (2014), National Urban Policy: Framework for a Rapid Diagnostic, Nairobi Kenya.

UN-Habitat (2014), New Generation of National Urban Policies, Nairobi Kenya.

UN-Habitat (2014), Programme de Gouvernance Urbaine au Cameroun, Définition du Problème, analyse et Justification, Working paper.

UN-Habitat (2014), The State of African Cities 2014: Re-imagining Sustainable Urban Transitions.

ANNEXE-1.

Les actions proposées par la Stratégie de Développement du Sous Secteur Urbain

(Source : Stratégie de Développement du Sous Secteur Urbain)

Programmes	Actions (AC)
P1. Développement de l'habitat	AC 1.1 : Développement de la planification urbaine
	AC 1.2 : Réalisation des opérations d'aménagement urbain
	AC 1.3 : Construction de logements neufs
P2. Amélioration de la gouvernance et de l'environnement urbains	AC 2.1 : Embellissement des centres urbains
	AC 2.2 : Assainissement des centres urbains
	AC 2.3 : Protection des groupes sociaux vulnérables en milieu urbain
	AC 2.4 : Amélioration de la gouvernance urbaine
	AC 2.5 : Amélioration de la gestion des déchets solides
	AC 2.6 : Amélioration de la communication dans le sous-secteur urbain
P3. Développement des infrastructures de transport urbain	AC 3.1 : Programmation des interventions en matière de voirie urbaine
	AC 3.2 : Entretien de la voirie urbaine
	AC 3.3 : Réhabilitation de la voirie urbaine
	AC 3.4 : Construction de la voirie urbaine
	AC 3.5 : Appui au développement de l'offre de transport par rail
	AC 3.6 : Appui au développement de zones de stationnement et de plates-formes d'échange
	AC 3.7 : Appui au à l'amélioration de la gestion du trafic urbain
P4. Pilotage et administration de la politique de développement du sous-secteur urbain.	AC 4.1 : Gestion des ressources humaines
	AC 4.2 : Gestion des ressources financières et matérielles
	AC 4.3 : Coordination des services

ANNEXE-2.

Proposed Contents of the NUP Diagnostic

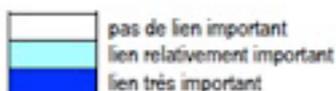
(Source : National Urban Policy: Framework for a Rapid Diagnostic)

1	Rationale	Rationale, Vision, Aim/Purpose, Values and Principles
2	Framework	I. URBANIZATION: DRIVERS, TRENDS AND PROJECTIONS II. URBAN LEGISLATION <ul style="list-style-type: none">• Land regulation• Local authorities, functions and responsibilities III. URBAN REGULATIONS <ul style="list-style-type: none">• Protection of public space• Regulation of buildability rights• Plotting• Building codes IV. URBAN PLANNING: IMPLEMENTATION TOOLS AND ENFORCEABILITY V. HOUSING POLICIES AND REGULATIONS VI. INFRASTRUCTURE AND BASIC SERVICES <ul style="list-style-type: none">• Water and sanitation• Energy• Transport and mobility• Drainage• Urban Waste Management• Telecommunications and others VII. URBAN ECONOMY AND MUNICIPAL FINANCES <ul style="list-style-type: none">• Municipal Finance• Local Economic Development - Job Creation• Land value sharing systems VIII. PROPOSAL FOR THE SYSTEM OF CITIES <ul style="list-style-type: none">• The dynamics of main cities including capital city• Policy options for intermediate cities• Policy options for market towns, villages and settlements IX. OTHER ISSUES OF STRATEGIC IMPORTANCE
3	Action plan	Recommendations for Action, Strategies and Roadmap

ANNEXE-3.

Les liens entre stratégies et défis (source: Cameroun Vision 2035)

STRATEGIE \ Défis	Unité nationale et démocratisation	Démographie	Croissance économique	Développement urbain, aménagement du territoire, ...	Gouvernance
Intégration nationale	lien très important				lien relativement important
Aménagement du territoire et préservation de l'environnement		lien relativement important	lien très important	lien très important	
Industrialisation	lien relativement important	lien relativement important	lien très important	lien relativement important	
Coopération régionale et insertion internationale			lien très important	lien très important	
Gouvernance	lien très important	lien relativement important	lien relativement important	lien relativement important	lien très important
Rôle de l'Etat et stratégie de partenariat	lien très important	lien très important	lien très important	lien très important	lien très important



Annex

Plans Directeurs d'Urbanisme (PDU) fixent les orientations; fondamentales de l'aménagement d'un territoire urbain, la destination 'générale des sols et la programmation des équipements. Il sont élaborés pour les Communautés Urbaines et pour des groupements de communes à fort potentiel de développement. Ils constituent les centres autour desquels se construit l'armature urbaine du Cameroun.

Plans d'Occupations des Sols (POS) fixent l'affectation des sols et les règles qui la régissent pour le moyen terme (10 à 15 ans). Il définit le périmètre de chacune des zones d'affectation et édicte, pour chacune d'entre elles, les règles, restrictions et servitudes particulières d'utilisation du sol. Les centres urbains et communes urbaines doivent être dotés d'un Plan d'Occupation des Sols. Le Maire est le seul maître d'ouvrage de la planification locale.

Plans Sommaires d'Urbanisme (PSU) : En attendant de se doter d'un Plan d'Occupation des Sols, les communes ont la possibilité d'élaborer ce document de planification simplifié. L'Etat traduit ainsi la volonté de l'Etat de doter lesdites localités rapidement de cadres légaux de développement.

Plans de Secteurs (PS) sont des documents qui, pour une partie de agglomération, précise de façon détaillée l'organisation et les modalités techniques d'occupation du sol, les équipements et les emplacements réservés, et les caractéristiques techniques et financières des différents travaux d'infrastructures.

AFD	Agence Française de Développement	MINATD/DCTD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Direction des Collectivités Territoriales Décentralisées
BAD	Banque Africaine de Développement		
BM	Banque Africaine de Développement		
BTP	Bâtiments et Travaux Publics	MINDAF	Ministère des Domaines et des Affaires Foncières
C2D	Contrat de Désendettement et Développement	MINDCAF	Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières
CA	Cities Alliance	MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
CAMWATER	Cameroun Water Utilities Corporation		
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale	MINEPAT/ DPPS	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire/ Division de la Prospective et de la Planification Stratégique
CFC	Crédit Foncier du Cameroun		
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées		
CUD	Communauté Urbaine de Douala	MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
CUY	Communauté Urbaine de Yaoundé		
CVUC/ PNFMV	Communes et Villes Unies du Cameroun/ Programme National de Formation aux Métiers de la Ville	MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi	MINFI	Ministère des Finances
DCTD	Direction des Collectivités Territoriales Décentralisées	MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté	MINHDU / DDSU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain/ Division du Développement Social Urbain
DUE	Délégation de l'Union Européenne	MINHDU/DEPC	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain / Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération
FEICOM	Fonds Spécial d'Équipement Inter Communal		
GICAM	Groupement Inter-Patronal du Cameroun	MINT	Ministère des Transports
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	MINTP	Ministère des Travaux Publics
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit	MINHDU/ DAG	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain/ Direction de l'Administration Générale
INS	Institut National de la Statistique	MINHDU/ DHSPI	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain / Direction de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière
MAETUR	La Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux	MINHDU/ DOU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain/ Direction des Opérations Urbaines
MAGZI	Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles	MINHDU/ MINEE	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain/ Ministre de l'Eau et de l'Énergie
MEADEN	Mission d'Études pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord	MINVIL	Ministère de la Ville
MIDIMA	Mission de Développement Intégré des Monts Mandara	MIPROMALO	Mission de Promotion des Matériaux Locaux
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	OCB	Organisations Communautaires de Base (Informelles)

OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONG ASSEJA	Organisation Non Gouvernementale/ Association Enfants, Jeunes et Avenir
ONG ASSOAL	Organisation Non Gouvernementale/ Association des Amoureux du Livre
ONG SOPOCINO	Organisation Non Gouvernementale/ Association de Base Solidarité des Populations de La Cité Verte Nord
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains
OSC	Organisation de la Société Civile
PACDDU	Projet d'Appui Au Capacités Décentralisées de Développement Urbain
PADDEL	Projet d'Appui à la Décentralisation et Développement Local
PADUDY	Projet d'Appui au Développement Urbain de Douala et Yaoundé
PDRI-LC	Programme de Développement Rural Intégré Chari-Logone
PDUE	Projet de Développement des Secteurs Urbain et de l'Approvisionnement en Eau
PER	Programme Economique Régional
PGU	Programme de Gouvernance Urbaine
PIB	Produit Intérieur Brut
PNG	Programme National de Gouvernance
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPAB	Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SIC	Société Immobilière du Cameroun
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Union Européenne
UNEP	Programme des Nations Unies pour l'Environnement





Programme des Nations Unies pour les établissements humains
PB. P. 30030, 00100 Nairobi KENYA
Téléphone: +254-20-7623120, Fax: +254-20-7624266/7
Email: infohabitat@unhabitat.org

ONU  HABITAT

www.unhabitat.org